

Mais qu'ont-ils donc à tous s'occuper des animaux? André Micoud

▶ To cite this version:

André Micoud. Mais qu'ont-ils donc à tous s'occuper des animaux?. Stéphane Frioux et Emilie-Anne Pépy. L'animal sauvage, entre nuisance et patrimoine, ENS Editions, pp.177-187, 2009. halshs-00566311

HAL Id: halshs-00566311 https://shs.hal.science/halshs-00566311

Submitted on 15 Feb 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sous la direction de Stéphane Frioux et Émilie-Anne Pépy

Postface d'André Micoud

L'animal sauvage entre nuisance et patrimoine



L'animal sauvage entre nuisance et patrimoine

France, xvie-xxie siècle

Sous la direction de Stéphane Frioux et Émilie-Anne Pépy

Postface d'André Micoud

Avec les contributions de Julien Alleau, Éric Baratay, Farid Benhammou, Nathalie Blanc, Sophie Bobbé, Éric Fabre, Stéphane Frioux, Olivier Levasseur, Jean-François Malange, Coralie Mounet, Émilie-Anne Pépy

Ouvrage publié avec le concours de la Région Rhône-Alpes

Éléments de catalogage avant publication

L'animal sauvage entre nuisance et patrimoine. France, xv1°-xx1° siècle / Julien Alleau, Éric Baratay, Farid Benhammou... [et al.] ; sous la direction de Stéphane Frioux et Émilie-Anne Pépy ; postface d'André Micoud – Lyon : ENS Éditions, 2009. 1 vol. (192 p.) : couv. ill. en coul. ; 23 cm (Sociétés, espaces, temps, ISSN 1258-1135) Bibliogr. à chaque fin d'article ISBN 978-2-84788-198-1

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon. Les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective sont interdites.

© ENS ÉDITIONS 2009

École normale supérieure Lettres et Sciences humaines 15 Parvis René Descartes BP 7000 69342 Lyon cedex 07 ISBN 978-2-84788-198-1

Postface.

Mais qu'ont-ils donc tous à s'occuper des animaux?

André Micoud

Se pose donc la question de la frontière, fluctuante selon les époques et les cultures, entre les hommes et les bêtes, aujourd'hui plus que jamais au cœur des pratiques et des discours des sociétés occidentales. Anne-Marie Brisebarre, « Introduction. La mort des animaux, un mal nécessaire? », Études rurales, n° 147-148, 1998, p. 9.

Sociologues et anthropologues, historiens et archéologues, géographes et politologues... il n'est pas une discipline des sciences humaines qui, ces dernières décennies, n'ait pas souhaité apporter son savoir et ses analyses sur le fait animal. Les philosophes eux-mêmes multiplient les réflexions et prises de position sur la question. L'activité éditoriale sur ce thème est devenue extraordinairement prolixe; des films, des expositions, des émissions de télévision, des sites web remportent également un énorme succès public. Comment expliquer cette émergence de la question sociale de l'animal?

En guise de conclusion aux réflexions engagées lors de la journée d'étude consacrée à «L'animal sauvage entre nuisance et patrimoine : France, XVI°-XXI° siècles », je propose ici une réponse, que j'énoncerai lapidairement par la formule suivante : *les animaux sont devenus des autres vivants*. Cela signifie qu'aujourd'hui, ce sont tous les animaux qui, indistinctement, doivent être l'objet de notre sollicitude. Pour étayer cette proposition, je m'appuierai sur une hypothèse épistémologique forte : depuis l'avènement de l'âge industriel, les catégories usuelles pour parler des animaux (domestiques versus sauvages) ont progressivement perdu une grande partie de leur pertinence pratique. Dès lors, pour résoudre la question posée ici, il convient de s'affranchir de l'usage de ces catégories héritées.

Quel cadre problématique?

Les animaux ont fait irruption dans le débat public lorsque l'on commença à se préoccuper de leur sort, dans le contexte des nouvelles sociétés industrielles; en France, la première Société de protection des animaux fut ainsi créée par le D^r Parisot en 1846¹. Les interrogations contemporaines à l'endroit du statut des animaux sont bien les héritières de ce mouvement réflexif.

Néanmoins, le foisonnement du questionnement actuel à l'égard des animaux ne saurait se réduire à la reproduction de mécanismes antérieurs. Il ne s'agit pas d'une répétition mais d'une reprise². Maurice Agulhon a d'ailleurs bien insisté sur la différence entre les pratiques protectrices d'alors et celles d'aujourd'hui³. Certes, l'importance actuelle du débat social provoqué par cette question animale est bien comparable à ce que l'on observait au XIX^e siècle, mais il serait trop rapide d'en conclure au simple prolongement d'un même courant de pensée. Invité par Maurice Agulhon lui-même à «faire de semblables analyses pour la question des animaux de notre temps, et à décider ce qui est semblable ou différent d'une époque à l'autre », je me permettrai toutefois de ne pas adhérer totalement à ses propositions d'explication. En effet, cet auteur part du principe qu'hier, c'était les animaux domestiques qu'il fallait protéger de la brutalité de leur maître, alors qu'aujourd'hui, l'enjeu porte sur les animaux sauvages à protéger de la destruction. Il fait donc l'hypothèse d'un déplacement du problème, de la «relation à l'humanité» d'alors, à celui de la «relation à la nature » de nos jours. En affirmant pour ma part que les « animaux sont devenus les autres vivants », j'entends donc maintenir – contre Maurice Agulhon – que la question de l'humanité est toujours présente et, comme le sous-entend l'emploi du mot «vivant», qu'il est bien question de tous les animaux, et non plus seulement de ceux qui seraient « naturels ». En effet, la protection qui est demandée aujourd'hui concerne tous les animaux. Pour s'en tenir aux catégories communes, les animaux domestiques doivent être libérés de leur « exploitation » par les humains, alors qu'il faut sauver les animaux sauvages, et les proté-

¹ Cette création vint un quart de siècle après la naissance d'associations similaires en Angleterre, en Hollande et en Bavière.

² Voir Soren Kierkegaard, La reprise. Apparemment semblable à l'original, une « reprise » est en fait une réinterprétation qui dévoile un sens nouveau.

³ Maurice Agulhon, «Le sang des bêtes. Le problème de la protection des animaux en France au XIX^e siècle », p. 81-109.

ger de l'action humaine pour qu'ils puissent continuer « à évoluer à l'état de liberté naturelle » ⁴. Toutefois, ces deux catégories ne suffisent plus à rendre compte de la réalité actuelle, tant les situations des animaux se sont différenciées et complexifiées.

Les cinq catégories d'animaux « modernes »

L'âge industriel a vu successivement apparaître cinq nouvelles catégories d'animaux : les animaux ouvriers urbains, les animaux d'élevages industrialisés, les animaux de laboratoire, les animaux de compagnie et les animaux sauvages naturalisés vivants.

Les animaux ouvriers urbains

Attelés aux charrettes urbaines, employés massivement pour le transport collectif des personnes jusqu'au début du xxe siècle, arrimés aux wagonnets au fond des galeries de mines, les animaux ouvriers urbains ont véritablement constitué une nouvelle catégorie sociale d'animaux. Avant le début de l'extension du réseau de chemin de fer, à la grande époque du roulage, la poste et les messageries emploient en France 20 000 chevaux en 1840; à la même époque, les grandes entreprises urbaines de transport ne cessent de consommer un nombre croissant de chevaux, toujours plus gros et toujours plus forts⁵. Dans les campagnes, s'opère le remplacement à grande échelle de l'élevage des chevaux de selle et de bât par celui des attelages.

Désigner ces animaux, du seul fait qu'ils ont un maître, comme des animaux domestiques, revient à les confondre avec ceux qui, vivant dans les parages de la maison, entretiennent un tout autre rapport avec ceux qui s'en occupent. Or les animaux ouvriers urbains sont bien des employés, soumis à des employeurs, qui exploitent au maximum leur force de travail. À cette époque, on considère que le bien de l'humanité entière impose le respect de tout être qui travaille, dans la mesure où toute richesse en dépend. Telle est l'ambiguïté du terme de « protection », qui exige de prendre soin de ceux-là mêmes dont on veut exploiter la

- 4 Selon les termes d'une proposition de loi de R. Nungesser demandant que le qualificatif « sauvage » utilisé dans le Code rural soit remplacé par cette locution (n° 503 du 21 décembre 1988).
- 5 Bernadette Lizet, *La bête noire, à la recherche du cheval parfait*, p. 100 ; Olivier Faure, «Le bétail dans la ville au XIX° siècle : exclusion ou enfermement?», p. 555-573.

force de travail. Terme contre lequel Marx et Engels fulminent, eux qui n'y voient qu'une ruse des réformateurs bourgeois.

La gauche parlementaire, contrairement à ce que l'on croit aujourd'hui, défendit l'adoption de la loi Grammont de 1850 pour la répression des mauvais traitements infligés en public aux animaux domestiques. Il en allait à la fois de l'intérêt économique bien compris qui commandait de protéger les chevaux d'attelage, mais aussi de l'hygiène publique concernant les nourritures carnées importées jusqu'à la ville et, surtout, du mauvais exemple que représentait le spectacle de la cruauté sur la place publique, à un moment où les « classes dangereuses » occupaient de plus en plus le pavé. L'appui apporté par Victor Schoelcher, qui contribua à l'abolition de l'esclavage, permet aussi de penser qu'il s'agissait là d'une autre reconnaissance : celle de la communauté de condition entre tous ces êtres travailleurs, non humains et humains, objets de la considération commune des philanthropes.

Avec deux siècles de recul, il est possible d'interpréter encore autrement cet épisode. La protection demandée pour les animaux travailleurs urbains était effectivement « progressiste », en ce qu'elle anticipait sur ce sort meilleur que le progrès leur réservait : être remplacés par des chevaux-vapeur. L'automobile et le moteur à explosion ne vont pas seulement révolutionner les transports, ils vont libérer ces animaux travailleurs, dont l'existence n'aura duré qu'un siècle.

Les animaux d'élevages industrialisés

La seconde catégorie de nouveaux animaux apparue à l'âge industriel est celle des animaux d'élevages industrialisés (nommés « animaux de rente » en économie agricole). La science vétérinaire et ses disciplines annexes de la zootechnie (le mot apparaît en 1844 sous la plume de Gasparin) commencent à se développer à cette époque. La sélection connaît un engouement extraordinaire (c'est le même savoir-faire qui a produit ces « chevaux locomotives » que j'ai évoqués), dont on attend également qu'elle révolutionne le travail agricole par la spécialisation entre animaux de trait, animaux de boucherie et animaux laitiers. Le premier concours d'animaux de boucherie a lieu à Lyon en 1842. Les premiers herd books pour les bovins - instruments essentiels de la standardisation - datent des années 1870. Le bétail, autrefois «mal nécessaire » des agronomes, devient peu à peu une ressource. Le développement des moyens de transport modernes, qui a eu pour première conséquence de « libérer » les animaux de trait, a aussi permis le transport sur longue distance et à faible coût des amendements et des engrais (notamment des superphosphates rendus solubles selon le procédé de Liebig), et donc l'augmentation de la fertilité des terres qui, depuis la suppression de la jachère, peuvent nourrir un bétail beaucoup plus abondant à destination de la consommation urbaine. De 1800 à 1900, la production de viande est multipliée par trois.

L'âge industriel est aussi celui de l'urbanisation. Des populations entières coupées de leurs bases alimentaires doivent être ravitaillées industriellement. En France, elles passent de 10 à 20 millions pendant le siècle et, pour la première fois dans l'histoire, deviennent plus nombreuses que la population agricole. Les techniques d'abattage connaissent leurs principaux développements industriels, à l'orée des villes et dans la plus grande discrétion, pour nourrir ces populations urbaines à qui la médecine hygiéniste recommande de consommer de la viande pour soutenir leurs efforts physiques. Au début du XIX^e siècle, seules quelques grandes villes possèdent des abattoirs (Toulouse, Rouen, Lyon). Les premiers abattoirs remplaçant les tueries particulières apparaissent vers le milieu du siècle et seront soumis systématiquement au contrôle vétérinaire en 1905.

Comme l'a bien montré Noëlie Viallès, tout est fait pour que ces animaux deviennent invisibles⁶. Ainsi, alors que la souffrance infligée en public est maintenant réprimée, et que ceux qui en étaient les victimes privilégiées disparaissent peu à peu, une autre catégorie d'animaux, à l'abri de tous les regards, est devenue de la «viande sur pied» promise à l'étal du boucher. Les premières recherches sur l'insensibilisation de l'animal avant son égorgement par électronarcose datent du début du xx^e siècle. Leur développement, qui visait d'ailleurs en priorité la sécurité des garçons bouchers davantage que le confort des animaux, demandera une trentaine d'années. Interrompues par la guerre, elles ne commenceront à être adoptées qu'après 1945, et c'est seulement en 1964 que sont réglementées les modalités d'insensibilisation des animaux avant l'abattage.

Pour que les animaux arrivent à ce stade de l'abattoir, en quantité et en qualité suffisantes, encore faut-il qu'ils aient été correctement produits. Resterait donc à décrire ici la longue histoire de l'élevage intensif. Étudier comment, peu à peu, l'animal de la zootechnie a été considéré comme « une machine vivante à aptitudes multiples » dont il s'agissait de maximiser toutes les fonctions (nutrition, croissance, reproduction). L'animal domestique, selon Étienne Landais et Joseph Bonnemaire, est devenu un

⁶ Noëlie Vialles et Françoise Héritier-Augé, Le sang et la chair.

⁷ Catherine et Raphaël Larrère, Du bon usage de la nature, Paris, Aubier (Alto), 1997, p. 6; Étienne Landais et Joseph Bonnemaire, «La zootechnie, art ou science?», p. 23-44.

« animal de laboratoire », dont l'étable d'ailleurs a pris le nouveau nom d'« atelier de production ». Peut-on, là encore, continuer à qualifier de « domestiques » ces animaux, devenus objets de recherche des « techniciens en production animale » et auxquels, depuis bien longtemps déjà, on ne donne plus de nom ?

Les animaux de laboratoire

On ne s'attardera pas ici sur le sort de la troisième catégorie nouvelle d'animaux : les forts discrets animaux de laboratoire (identifiables seulement par un nom de code dans un protocole). Et qui le seraient encore restés longtemps sans l'acharnement des protecteurs les plus radicaux qui disent lutter contre la «vivisection» qu'on leur infligerait. Après les animaux que l'on a conformés pour en faire des machines de traction animale, ou ceux que l'on «élève» pour en faire de la «viande sur pied» ou des «machines à lait », il s'agit là de ceux que l'on distrait avec le plus de précautions à la vue de tous, pour étudier sur leur organisme ou sur leurs tissus, dans des laboratoires «scientifiques» cette fois, les effets des substances médicamenteuses ou cosmétiques. Ceux que l'on modifie génétiquement pour poursuivre des recherches en biotechnologie, et qui, de plus en plus, ont acquis le statut d'objets vivants brevetés faisant l'objet de marchés entre laboratoires de recherche. Cette catégorie est aujourd'hui concernée par des lois destinées à la protéger et qui utilisent les termes d'« animaux domestiques confinés ».

Certains ont dit que les électrochocs furent une application à l'homme des méthodes de l'électronarcose utilisées sur les porcs dans les abattoirs de Rome en 1938. En 1946, s'ouvre l'école d'insémination artificielle. Depuis, les premiers essais de conception médicalement assistée, de transferts d'ovules, les travaux sur le clonage, les expérimentations d'exogreffes... sont autant d'éléments à ajouter à la liste de ces faits témoignant de cette nouvelle communauté de destin entre l'homme et l'animal; non plus cette fois comme êtres travailleurs, mais bien comme êtres vivants entre lesquels les savoirs vétérinaires et médicaux s'échangent de plus en plus. Après tout, à côté de la «biodiversité» dont hommes et animaux sont des constituants, le schème de l'« unité du vivant » est bien là, qui fait couple sémantique avec elle et qui permet tous les rapprochements⁸.

^{8 «}couple sémantique» dans le sens où l'unité du vivant – l'identité des acides aminés constituant de toute forme de vie – fait pendant à la pluralité de ses manifestations historiques.

Les animaux de compagnie

Les *animaux de compagnie* se confondaient autrefois avec les chiens et chats « domestiques », aux attributions bien définies dans la maison. Ils sont également devenus une catégorie nouvelle d'animaux, quand, avec l'urbanisation, ils ont cessé d'être l'apanage des classes fortunées. Leur nombre, comme on le sait, a explosé dans la seconde moitié du xxº siècle, de même que les activités commerciales liées à ce secteur, alors que s'imposait la légitimité consensuelle d'en posséder un ou plusieurs. Supports privilégiés d'investissement affectif, leurs bienfaits sont aujourd'hui l'objet d'une reconnaissance accrue dans le domaine paramédical, pour le soutien psychologique qu'ils peuvent apporter à des personnes seules, voire pour l'apport thérapeutique qu'ils peuvent fournir à des handicapés mentaux. Des travaux se développent sur les communications interspécifiques. Animaux de compagnie, animaux familiers, ou *pets* comme les nomment affectueusement les Anglo-Saxons, ils font l'objet de réflexions portant sur la place à leur accorder au sein de l'espace urbain.

Les animaux sauvages naturalisés vivants

Il faut enfin se demander ce qu'il est advenu des animaux sauvages. Les travaux présentés dans cet ouvrage attestent de la multiplicité des situations. Ceux que l'on rencontrait encore dans les pays en voie d'industrialisation ont tout simplement été déclarés « nuisibles » et, à ce titre, soumis à une extermination à peu près totale (ours, loup, lynx...). D'autres, plus petits et déclarés « ravageurs », ont été les cibles des luttes chimiques ou bactériologiques.

Mais c'est peut-être à la toute fin de la période considérée, soit au seuil du XXI^e siècle, qu'est apparue une nouvelle acception du mot sauvage qui, au lieu de vouloir dire « dangereux pour l'homme ou pour ses cultures », a commencé à signifier autre chose, à savoir « naturel » parce que ne dépendant en rien de l'intervention humaine. Certes, là encore, il faudrait faire l'histoire des différents statuts qui ont été successivement octroyés à ces animaux « de la forêt » (le mot « sauvage » provient du latin *sylva*, la forêt).

Ce n'est que très récemment que s'est diffusée une autre conception sociale qui, au nom de la protection de la «chaîne du vivant» ou de la «biodiversité», exige que soient protégées toutes les espèces menacées, quand bien même elles pourraient apparaître inutiles au commun des mortels. Il en a résulté le bannissement progressif du qualificatif de « nuisible ». Un nouvel ordre de l'utilité apparaît donc, qui consiste à laisser leur place à toutes les espèces, en imposant aux formes traditionnelles

d'élevage (estive ovine et bovine) les adaptations qui s'imposent afin de coexister avec les prédateurs revenus (l'ours ou le loup). Dans le contexte de cette prise en compte de l'ensemble de la faune sauvage, il semble donc possible de déceler une nouvelle catégorie, celle des animaux sauvages naturalisés vivants (au sens d'« à nouveau admis à vivre parmi nous »)9.

Reste enfin une dernière catégorie d'animaux sauvages qui, depuis peu, est en passe de gagner une reconnaissance exceptionnelle, moins pour leur appartenance à cette biodiversité à protéger que pour la proximité qu'ils entretiennent avec les humains : les grands singes. Alors que, pour la zoologie traditionnelle, les animaux étaient des «êtres vivants non réflexifs », voilà qu'une partie au moins d'entre eux pourrait se voir dotée de facultés proto-humaines remarquables.

Conclusion

Si les philanthropes, aux débuts de l'âge industriel, ont lancé un appel en faveur de la protection des animaux, c'est parce qu'ils étaient nos semblables : des êtres vivants qui, en tant que travailleurs, pouvaient être soumis, eux aussi, à l'exploitation brutale.

Quand les animaux ouvriers ont disparu du paysage, la protection des animaux s'est redéployée dans la sphère domestique et privée. Les « amis des animaux » se sont surtout mobilisés pour que, en tant qu'êtres vivants sensibles à la souffrance, ce soient les animaux familiers qui bénéficient de cette protection (y compris contre les agissements coupables de leur maître). La SPA a véhiculé cette image et a occupé longtemps toute la scène, occultant par là en quelque sorte toutes les autres réflexions traversant les milieux divers de l'élevage, du « bien-être animal », de l'éthologie, du végétarisme, de la militance anti-vivisection, des zoothérapeutes¹⁰...

C'est d'ailleurs sur la double base de l'appel à la sensibilité à leur égard d'une part (les bébés phoques), et de leur place irremplaçable dans la «chaîne du vivant» d'autre part, que la demande sociale de protection des animaux s'est peu à peu élargie à la faune sauvage. Certes, c'est surtout l'argumentaire de nature «écologique» qui a présidé aux nombreuses opérations d'inventaire, de réintroduction, de suivi, de

⁹ André Micoud, Vers un nouvel animal sauvage...

¹⁰ Jérôme Michalon, Loïc Langlade et Catherine Gauthier, Points de vue sur la recherche autour des interactions avec l'animal à but thérapeutique et/ou éducatif. Note de synthèse.

régulation... mises en œuvre par des éco-zootechniciens. Cependant, les dimensions sensibles et esthétiques n'en furent jamais complètement absentes. Redonner sa place à l'animal sauvage (où «sauvage» ne veut plus dire méchant et dangereux mais simplement «libre»), au nom de la préservation de la biodiversité, consiste à le «naturaliser» dans un autre sens : rendre sa présence «naturelle» au sens d'«allant de soi».

Beaucoup plus récentes et moins médiatisées, les prises de position contre l'industrialisation des animaux d'élevage (les veaux et les poulets en batterie) invoquent les conditions *inhumaines* qu'ils subissent¹¹. À quoi s'ajoutent désormais les critiques de la perte de diversité génétique des cheptels, de l'ampleur de l'empreinte écologique due à l'alimentation carnée, des risques qu'une telle alimentation fait peser dans le domaine de la santé publique, ainsi que des interrogations sur la perte culturelle que représente la disparition des rapports entre l'homme et l'animal qui prévalaient dans l'élevage traditionnel¹².

Les revendications portant sur la «libération» des animaux de laboratoire s'appuient aujourd'hui sur les possibilités que pourraient offrir d'autres techniques utilisant des cellules souches ou d'autres matières vivantes.

Enfin, tant avec les grands singes reconnus comme nos plus proches parents qu'avec les animaux supports d'activités thérapeutiques, la frontière entre les vivants humains et non humains devient de plus en plus poreuse.

De cela, je suis enclin à conclure que si l'opposition spatiale domestique/sauvage – la maison et la forêt, c'est-à-dire la nature et la culture – a pu être pertinente pour les sociétés rurales traditionnelles en Occident, elle ne constitue plus un schéma satisfaisant pour penser nos rapports avec l'ensemble des animaux empiriques qui sont nos contemporains. Une nouvelle catégorisation, plus proche des pratiques concrètes actuelles, me semble être devenue indispensable afin de ne pas se perdre dans la prolifération des débats.

À cette fin, je voudrais proposer de substituer à la polarité héritée (domestique versus sauvage) une autre polarité (inspirée des travaux de Gilbert Simondon¹³), que je pense être plus en adéquation avec notre époque de «régulation du vivant» : le vivant-matière et le vivant-personne.

¹¹ Comme sont qualifiés d'« humanitaires » les pièges certifiés par le gouvernement canadien pour tuer de manière sélective et sans souffrance les animaux à fourrure.

¹² Jocelyne Porcher, Bien-être animal et travail en élevage.

¹³ Gilbert Simondon, L'individu et sa genèse physico-biologique et L'individuation psychique et collective.

Certes, hommes et animaux sont des êtres vivants qui habitent le même monde. Cependant, au vu des transformations qu'ont connues les rapports qui les lient les uns aux autres, et qui, potentiellement, font de tous les autres vivants quels qu'ils soient et où qu'ils se trouvent des objets de l'action humaine, les distinctions à faire au sein du monde animal ne sont plus à rapporter à une polarité spatiale anthropocentrée (concernant les lieux qu'ils habitent), mais aux modalités spécifiques des actions humaines qui les concernent.

Cela doit nous obliger à considérer de près ce qui fait cette spécificité du mode d'existence des êtres vivants qu'hommes et animaux partagent, soit le fait d'être des organismes séparés de, et reliés à, des milieux, et orientés pour s'y perpétuer dans leur être. Est vivant l'être individué qui ne cesse de poursuivre cette individuation dans le rapport de séparation/liaison qu'il entretient avec son milieu de vie (que Gilbert Simondon nomme le milieu associé).

Quand, pour un être vivant donné, humain ou non humain, les moyens de la poursuite de cette individuation (qui incluent ceux lui permettant d'agir sur son milieu associé) seront délégués à un autre humain, on dira que l'on a affaire potentiellement à un vivant-matière; au contraire, quand l'être vivant humain ou non humain tiendra en luimême les moyens de cette poursuite de façon autonome, on dira que l'on a affaire à un vivant-personne.

Sachant bien entendu qu'il n'y a pas de solution de continuité, explorer toutes les situations entre ces deux extrêmes, depuis celle où l'être vivant n'est plus qu'une matière jusqu'à celle où lui sera reconnu le statut de personne, telle pourrait être, à mon avis, une manière de mettre à l'épreuve la pertinence épistémologique de cette nouvelle polarité, applicable à tous les vivants, humains ou non humains.

Ce que l'on appelle aujourd'hui la «gestion» ou la «régulation du vivant» et qui, appliquée seulement à l'homme, fut pensée pour la première fois par Michel Foucault sous le concept de «biopouvoir », devrait ainsi pouvoir être étendue à tout le vivant désormais envisageable comme potentiellement complètement « agissable ». Ce qui veut dire que l'intérêt actuel pour la vie animale est donc le symptôme d'une profonde mutation de notre rapport à la vie en général, quand celle-ci s'énonce maintenant sous la forme d'un substantif, « le vivant ».

Bibliographie

- AGULHON Maurice, «Le sang des bêtes. Le problème de la protection des animaux en France au XIX^e siècle», *Romantisme*, *revue de la Société des études romantiques*, n° 31, juin 1981, p. 81-109.
- Brisebarre Anne-Marie, «Introduction. La mort des animaux, un mal nécessaire?», *Études rurales*, nº 147-148, 1998, p. 9-14.
- FAURE Olivier, «Le bétail dans la ville au XIX° siècle : exclusion ou enfermement?», *Cahiers d'histoire*, n° 3-4, 1997, p. 555-573.
- KIERKEGAARD Soren, *La reprise*, traduction française et présentation par Noelly Viallaneix, Paris, GF Flammarion, 1990.
- Landais Étienne et Bonnemaire Joseph, «La zootechnie, art ou science?», *Le courrier de la cellule de l'environnement de l'INRA*, n° 27, 1996, p. 23-44.
- LARRÈRE Catherine et Raphaël, *Du bon usage de la nature*, Paris, Aubier (Alto), 1997.
- Lizet Bernadette, *La bête noire, à la recherche du cheval parfait*, Éditions de la MSH, Paris, 1989.
- MICHALON Jérôme, LANGLADE Loïc et GAUTHIER Catherine, *Points de vue sur la recherche autour des interactions avec l'animal à but thérapeutique et/ou éducatif. Note de synthèse*, Micoud André et Charvolin Florian éd, Modys (UMR 5264 CNRS)/Fondation Adrienne & Pierre Sommer., 2008. Téléchargeable sur: http://www.fondation-apsommer.org/2/UPLOAD/mediaRubrique/file/83_Points_de_vue_sur_la_recherche_autour_des_I.A.T.E._-. pdf.
- MICOUD André, « Vers un nouvel animal sauvage : le sauvage "naturalisé vivant" ? », *Natures, Sciences, Sociétés*, vol. 1, n° 3, Dunod, Paris, 1993, p. 202-210.
- Porcher Jocelyne, *Bien-être animal et travail en élevage*, Dijon, INRA Éditions, 2004.
- Simondon Gilbert, *L'individuation psychique et collective*, Aubier, Paris, 1989.
- *L'individu et sa genèse physico-biologique*, Grenoble, Jérôme Millon (Krisis), 1995.
- VIALLES Noëlie et HÉRITIER-AUGÉ Françoise, *Le sang et la chair*, Éditions de la MSH, Paris, 1987.

Table

Les auteurs	5
Introduction	
Stéphane Frioux et Émilie-Anne Pépy	7
Les territoires du sauvage	
Les grands prédateurs, risque pour les sociétés humaines	2.1
et/ou éléments de patrimoine naturel régional?	21
La disparition des loups ou essai d'écologie historique	
Éric Fabre et Julien Alleau	25
Du bon usage de l'animal sauvage. Exemple d'un mode	
d'équarrissage écologique	
Sophie Bobbé	35
Renouveler l'approche géographique en environnement :	
l'ours des Pyrénées, entre territoires et géopolitique	10
Farid Benhammou	49
Quel « vivre ensemble » possible avec le loup et le sanglier	
Coralie Mounet	71
L'animal sauvage en représentation(s)	
Diversités historiques et géographiques des images et des statuts	83
Imaginaire du sauvage : l'ours sur le territoire de la Grande-Chartreuse	
Émilie-Anne Pépy	87
La blatte, ou le monde en images	
Nathalie Blanc	103
Les insectes, menace pour la ville à la Belle Époque?	
Stéphane Frioux	115

L'homme à la conquête du sauvage Recompositions et domestications	131
Discours et réalités autour de la naissance des activités ostréicoles en France Olivier Levasseur	135
Pêcheurs, pisciculteurs, science et État français face au «sauvage» aquatique de 1842 à 1908 <i>Jean-François Malange</i>	149
La visite au zoo. Regards sur l'animal captif 1793-1950 Éric Baratay	165
Postface. Mais qu'ont-ils donc tous à s'occuper des animaux? André Micoud	177

L'animal sauvage entre nuisance et patrimoine France, xvie-xxie siècle

Dans un contexte social et médiatique largement ouvert sur les thématiques et problématiques environnementales, l'animal sauvage s'invite dans les débats humains. Objet de discussions passionnées de la part des scientifiques, des naturalistes et des écologues professionnels aussi bien qu'amateurs, il a désormais acquis droit de cité dans les travaux des sciences humaines et sociales.

Dans leur diversité, les animaux non domestiques ont parfois été redoutés ou chassés pour procurer des ressources indispensables à la vie humaine. L'ère contemporaine a commencé à brouiller les frontières que l'on croyait solidement établies entre différents statuts accordés aux animaux : certaines espèces sont désormais considérées comme victimes de l'action humaine dans un contexte d'inquiétude grandissante face aux dégradations réelles ou supposées commises par les hommes à l'encontre des écosystèmes. Des animaux emblématiques, tels l'ours et le loup, font l'objet de mesures de protection ou de restauration, le brouillage des frontières entre nature et culture, domestique et sauvage, étant illustré par l'artificialisation d'espaces et d'espèces que l'on voudrait maintenir « sauvages ».

Les études de cas rassemblées dans le présent ouvrage s'interrogent sur la place de l'animal en France : cadre d'enquête volontairement restreint, mais qui permet cependant un vaste questionnement interdisciplinaire, balayant différents espaces (littoraux, montagnards, mais aussi urbains), sur une durée longue.

Illustration de couverture : Fox games © 1989 Sandy Skoglund

ISSN 1258-1135 ISBN 978-2-84788-198-1 Prix 22 euros

